

<https://simone-signoret.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article956>



Elémentaire : bonne année.... et nouvelles modalités COVID du 2 janvier 2022 !

- Vie de l'école - Direction école élémentaire - Evènements - Actualité de l'école élémentaire -



Date de mise en ligne : dimanche 2 janvier 2022

Copyright © Ecole Simone Signoret - Tous droits réservés

Chers parents

Tout d'abord, permettez-nous de vous souhaiter une excellente année 2022 ; que cette année soit synonyme d'épanouissement en famille et de réussite pour vos enfants !

L'année 2022 malheureusement rime aussi avec contagieux....

Ainsi, nous vous rappelons que vous avez l'obligation d'informer le directeur et l'enseignant si :

- votre enfant est positif au covid
- votre enfant est déclaré cas contact.

Vous verrez, alors, **avec le directeur et l'enseignant** la démarche à suivre pour que votre enfant puisse réintégrer l'école le plus rapidement possible. Cette réintégration se fera **en commun accord avec l'école** selon le nouveau protocole du 2 janvier 2022 dont en voici un résumé :

ÉLÈVE DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF	• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 7 jours dans le cas contraire
CAS CONTACT	L'élève pourra rester en classe : • Si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif • Et si les auto-tests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents) *J = jour où vous apprenez que vous êtes cas contact

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

Nous attirons votre attention sur le fait que la gestion et le suivi de tous les cas va être très lourd pour l'école et que vous devez absolument faire les démarches écrites d'attestation sur l'honneur des tests et / ou nous fournir les résultats des tests antigéniques ou PCR..

Votre enfant ne sera pas accueilli à l'école sans ces attestations ou justificatifs.

Nous comptons sur vous pour votre collaboration et votre aide.

Pour rappel , un test salivaire est organisé le lundi 10 janvier avec retour des tests pour le mardi 11 janvier.

Vous pouvez retrouver ce nouveau protocole sur :

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

Très cordialement

L'équipe enseignante